

Initiatives ministérielles

L'histoire et cette citation d'un proconsul d'un autre siècle nous mettent en garde contre la réorganisation. En fait, le CNRC n'a jamais été statique. Il a toujours connu des périodes de réorganisation valable. Avant la Seconde Guerre mondiale, comme on l'a signalé au cours du débat, le CNRC nourrissait et appuyait la recherche universitaire, contribuant ainsi à faire de petits laboratoires universitaires des facultés de réputation internationale. Nous le reconnaissons; cela faisait partie de sa mission; il apportait ainsi une contribution importante à la science, conformément à sa manière et à sa nature. Pendant la guerre, le CNRC a contribué à assurer à notre pays le progrès technologique tellement essentiel à la victoire. Depuis, sa mission a changé, comme elle avait changé au cours de la guerre par rapport à l'avant-guerre.

• (1420)

Dans les années 50 et 60, le CNRC s'est lancé dans la recherche pure et a profité de l'élan intellectuel qu'elle suscite pour attirer et retenir au Canada quelques-uns des meilleurs scientifiques et ingénieurs au monde, dont deux récipiendaires du Prix Nobel, Gerhard Herzberg et John Polanyi. Fait nouveau dans sa remarquable histoire, le CNRC a décidé récemment de relever un nouveau défi, soit celui d'aider l'industrie canadienne à devenir la meilleure au monde. Son conseil travaille à l'heure actuelle à mettre au point un plan quinquennal qui s'inspire de l'expérience des dernières années pour faire du CNRC un moteur de la recherche appliquée. Le CNRC a toujours trouvé le moyen de s'adapter aux intérêts supérieurs de notre pays. Il évolue comme évolue le Canada dans son ensemble.

Le CNRC a changé. Il a connu quelque quatre ou cinq transformations importantes au cours de son histoire. Le député qui a cité le proconsul n'approuve certes pas que le CNRC change encore sa vocation. Et pourtant, il en va de sa survie même. C'est ce qui fait son succès et ce qui justifie son existence auprès du pays tout entier. Nous avons besoin du CNRC. Le Canada ne peut se passer d'un bon Conseil national de recherches. Le gouvernement est résolu à s'assurer que le CNRC ne dépérira pas par atrophie en s'adonnant à des activités d'une autre époque. Comme vous le savez, nous sommes déterminés à rehausser la capacité concurrentielle du Canada et nous voulons que le CNRC nous y aide.

Le Canada doit profiter de ses abondantes ressources pour établir dès maintenant en matière de recherche

appliquée les connaissances et la compétence nécessaires au maintien de notre niveau de vie. C'est primordial et urgent. Ce n'est que grâce à une croissance économique alimentée par une position vraiment concurrentielle sur les marchés internationaux que notre pays va pouvoir continuer à offrir des programmes sociaux, à appuyer les arts et à assurer un bon équilibre interrégional et l'harmonie sociale. Et pour être vraiment concurrentiel, il lui faut une main-d'oeuvre intelligente et qualifiée qui dispose d'une technologie de pointe. Le Conseil national de recherches sera un important moyen d'assurer que la main-d'oeuvre du Canada sera la meilleure. Nous ne voulons pas l'isoler de ceux qui cherchent à améliorer la compétitivité du Canada; nous voulons, au contraire, qu'il soit à l'avant-garde de la recherche d'une plus grande compétitivité.

Plusieurs mesures sont prises, actuellement, pour préparer le Conseil à sa nouvelle tâche. Les plans ne sont pas terminés, mais l'orientation des cinq prochaines années sera, en gros, la suivante: renouvellement de l'engagement à l'égard de l'excellence, qui se traduit par des efforts plus intenses dans des domaines essentiels choisis; resserrement des liens avec l'industrie canadienne grâce à la participation à des consortiums, à des projets conjoints de recherches, à des échanges d'employés et à une aide accrue. Les députés d'en face n'ont pas parlé de cette question et de l'importance de soutenir le Conseil et de stimuler sa créativité, en le mettant en contact avec des chercheurs de l'extérieur.

Jusqu'à maintenant, les laboratoires du gouvernement ont fait beaucoup d'efforts pour transférer leurs connaissances à l'industrie. Ils jouent un rôle très utile à cet égard. Désormais, l'industrie collaborera avec le nouveau Conseil pour développer ces connaissances et le transfert se fera vers les marchés étrangers sous forme de produits et de services concurrentiels.

Enfin, le Conseil reprendra son rôle de dernière école, si on peut l'appeler ainsi, pour les scientifiques et les ingénieurs les plus compétents du pays. Encore une fois, le Canada profitera des talents d'un groupe de chercheurs éminents. Telles doivent être sa nouvelle orientation et sa raison d'être, selon nous.

Même si les députés d'en face n'aiment pas parler des liens avec le secteur privé, il est vrai que le nouveau Conseil sera orienté vers l'industrie. Il ne sera pas une tour d'ivoire. Il ne sera pas isolé. Nous allons nous assurer qu'il est solidement enraciné dans la réalité industrielle de notre pays. Ses programmes de développe-